

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.DEC/829 21 décembre 2007

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

693ème séance plénière

PC Journal No 693, point 4 de l'ordre du jour

DÉCISION No 829 CHANGEMENTS APPORTÉS AU TABLEAU D'EFFECTIFS

Le Conseil permanent,

Prenant note du projet de budget unifié de l'OSCE de 2008 présenté sous la cote PC.ACMF/61/07 du 1 er octobre 2007 et de la révision du projet de budget de 2008 pour la Mission de l'OSCE au Kosovo présentée sous la cote PC.ACMF/88/07 du 11 décembre 2007,

Dans l'attente d'une décision sur le budget unifié et le tableau d'effectifs de l'OSCE de 2008,

Approuve, à l'exception des reclassements de postes, les changements proposés au tableau d'effectifs pour la Mission de l'OSCE au Kosovo, tels qu'ils figurent dans le document PC.ACMF/88/07 du 11 décembre 2007 :

Approuve, à l'exception des reclassements de postes, les changements proposés au tableau d'effectifs pour les tâches de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, tels qu'ils figurent dans le document PC.ACMF/61/07 du 1er octobre 2007 ;

Approuve, à l'exception des reclassements de postes, les changements proposés au tableau d'effectifs pour la Mission de l'OSCE en Croatie, tels qu'ils figurent dans le document PC.ACMF/61/07 du 1er octobre 2007 ;

Approuve, à l'exception des reclassements de postes, les changements proposés au tableau d'effectifs pour la Mission de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit, tels qu'ils figurent dans le document PC.ACMF/61/07 du 1er octobre 2007.